

# Création d'un pôle support informatique mutualisé pour les centres SMS, SPIN et CIS

## Préambule :

Les 3 centres ont des besoins informatiques similaires

- achat et utilisation de logiciels communs (éléments finis, ...),
- usage intensif du cluster de calcul de SMS,
- support utilisateur similaire et mutualisable,

Le centre CIS actuellement réparti géographiquement dans les locaux historiques de SMS et de SPIN déménage en juin 2015 au Pôle Santé Nord. Un support informatique de proximité est à organiser mais ne nécessite pas de personne permanente sur ce nouveau site. Une réorganisation du support informatique existant est donc nécessaire.

## Situation actuelle :

### Pour SMS :

Olivier BREUIL (50 % DSI / 50 % SMS) = support utilisateur

Thierry LOUVANCOURT (100 % SMS) = support recherche (cluster de calcul SMS)

### Pour SPIN :

Jérôme MANCUSO (80 % DSI / 20 % SPIN) = support utilisateur

Marc ROUVIERE (100 % SPIN) = assistance support utilisateur

### Pour CIS :

*En fonction de la répartition géographique actuelle du centre CIS*

Olivier BREUIL (50 % DSI / 50 % SMS) = support utilisateur

Jérôme MANCUSO (80 % DSI / 20 % SPIN) = support utilisateur

## **Proposition :**

Création d'un pôle support informatique spécifiques mutualisés pour les 3 centres (SMS, SPIN et SMS) composé de 4 personnes

- Olivier BREUIL
- Jérôme MANCUSO
- Thierry LOUVANCOURT
- Marc ROUVIERE (à définir avec SPIN concernant ses activités liées directement au centre)

Les membres de ce pôle seraient hiérarchiquement rattachés à 100 % à leur centre d'origine.

Le pôle organiserait une présence ponctuelle et un support sur le site du centre CIS tout en maintenant le service pour SMS et SPIN.

Il s'inclurait naturellement dans la politique actuelle de rationalisation et de mutualisation du SI Scientifique notamment pour la gestion du cluster de calcul et les achats logiciels (recherche de regroupement des licences, jetons communs, ...).

Ce pôle serait lié fonctionnellement à la DSI et à ce titre :

- participerait aux réunions de la DSI
- centraliserait les achats de matériels et de logiciels auprès de la DSI
- appliquerait les politiques de gestion des postes utilisateur (gestion du parc via GLPI, logiciels du socle commun installés, ...)
- appliquerait la politique de sécurité définie par la DSI
- installerait ses serveurs dans le local fourni par le Secrétariat Général
- inclurait ses machines dans le domaine Active Directory de l'école géré par la DSI
- participerait aux permanences globales assurées par la DSI
- assurerait et coordonnerait le support du cluster de calcul pour tous les centres

Cette liste n'est pas exhaustive et des modifications pourraient être envisagées en fonction de l'évolution des outils informatiques et du Système d'Information de l'école.